

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 05 Oct 98
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2361

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Section : BONNETERIE ARTISANALE - TRICOT MAIN
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

Code Référence : 526100S10C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
2361 S	BONNETERIE ARTISANALE - TRICOT MAIN	526100S10C1	ESI	
2361 U 1	BONNETERIE ARTISANALE-TRICOT MAIN : TECHNIQUES ELEMENTAIRES	526101U11C1	ESIT	501
2361 U 2	BONNETERIE ARTISANALE-TRICOT MAIN : TECHNIQUES D'EXECUTION	526102U11C1	ESIT	501
2361 U 3	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : BONNETERIE ARTISANALE - TRICOT MAIN	526100U12C1	ESIQ	501

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) L.F.F.E.R.E. y... Date et signature (2) 17.05.98
administrateur délégué

2. Intitulé de la section : (2)

Bénéficiaire ARTISANALE Le TRicot main

CODE (3) 526100510C1

3. Finalités de la section : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Classement de la section :

- (1) Enseignement secondaire du degré : (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

certificat de Agent d'exécution en Bénéficiaire ARTISANALE Le TRicot main
spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale

6. Modalités de capitalisation :

- 6.1. Organigramme de la section
- 6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

Code de la section : (3)

5261.00510C1

7. Unités constitutives de la section :

Intitulés (2)	Classement des U.F. (2) (5)	Code des U.F. (6)	Code du domaine de formation (4)	Unités détermi- nantes (2)	Nombre de périodes (2)
Bonneterie artisanale - tricot main Techniques d'entretien	ESIT	521102 V12 C1	501		120
Bonneterie artisanale - tricot machine Techniques d'entretien	ESIT	521102 V12 C1	501		114
Epreuve intégrée de la section :	ESIQ	5261.00 V12 C1	501		6
Bonneterie artisanale - tricot machine					

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	240
B) nombre de périodes professeur (2)	240

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de page(s) (2)

9. Tableau de concordance (à approuver par la Commission de concertation) :

Repris en annexe n° 4 de page(s) (2)

10. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable 25/06/98 Hefp

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 17 SEP. 1998

Signaturé :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit ESIT, ESIT, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

1. FINALITES

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- * concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

A l'issue de la formation, l'agent d'exécution en bonneterie artisanale - tricot main possédera et exploitera les capacités, aptitudes et attitudes indispensables à la réalisation de tricots simples de qualité en vue tant de l'insertion socioprofessionnelle que d'un usage personnel.

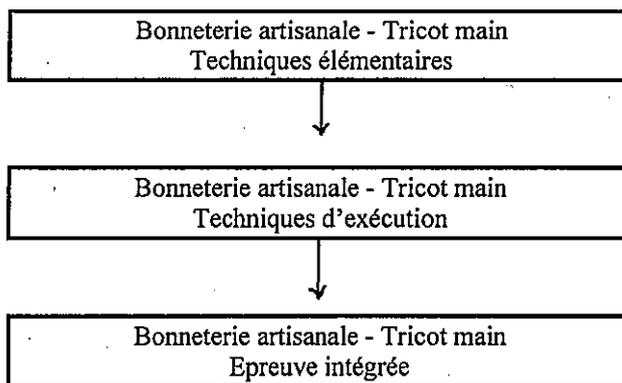
**BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR

3. UNITES DE FORMATIONS CONSTITUTIVES DE LA SECTION

3.1.

Intitulé	Classement de l'unité	Nombre de périodes	Codification de l'U.F. déjà approuvée	UF déterminantes
Bonneterie artisanale Tricot main Techniques élémentaires	ESIT	120		
Bonneterie artisanale Tricot main Techniques d'exécution	ESIT	114		x
Epreuve intégrée Techniques d'exécution de Bonneterie artisanale Tricot main	ESIQ	6		

3.2. Liaison entre les unités de formation



**BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

5. TITRE DELIVRE

Certificat d'agent d'exécution en Bonneterie artisanale - Tricot main.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
 (1) Provincial et communal
 (1) Libre confessionnel
 (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) L.F.F.E.R.F. Y... Date et signature (2) : 19.05.98
administrateur de l'épvc

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Bonne Têtu ARTISANALE Tricot main : Techniques élémentaires

CODE DE L'U.F. (3)	<u>5261 01 U1101</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>501</u>
--------------------	----------------------	----------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

COMMUNAUTE FRANCAISE
MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION
TECHNIQUES ELEMENTAIRES

BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- * concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable de maîtriser les connaissances et techniques relatives aux outils et au travail des matières en vue de la réalisation de vêtements simples.

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

Etre capable :

- * de comprendre à la lecture et/ou à l'audition un texte en langue française de l'enseignement fondamental;
- * de pouvoir maîtriser les 4 opérations arithmétiques fondamentales.

2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement de base (CEB) ou titre équivalent ou supérieur.

HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Tricot main	<i>CTPI</i>	<i>D</i>	96
Part d'autonomie		<i>P</i>	24
Total des périodes			120

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS

Pas de recommandations particulières.

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>d'identifier, de sélectionner, de préparer, d'utiliser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - types de fils à tricoter : <ul style="list-style-type: none"> * composition * calibre * métrage * entretien - types d'aiguilles - types d'outils <ul style="list-style-type: none"> * aiguilles à torsades * bobinettes jacquard * compte rangs * arrête mailles <p><u>d'adapter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - aiguilles <ul style="list-style-type: none"> * grosseur * type d'aiguilles <p><u>d'identifier, d'assortir la mercerie aux matières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - fils d'assemblage, de garniture - systèmes de fermeture - renforts éventuels <p><u>d'identifier, d'utiliser, de sélectionner les techniques de repassage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mise sous pattemouille - vapeur à distance 	<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>d'identifier, de classer les différentes mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - longueur - largeur - contour <p><u>de prendre les mesures sur corps pour</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le corsage, la manche - la jupe - le bonnet <p><u>d'identifier, de reproduire, d'utiliser un schéma de patron de pull de base</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les pièces - choisir la taille - décoder les cotations de pièces <ul style="list-style-type: none"> * mesures de largeur, de hauteur et de contour <p><u>d'identifier, de reproduire, d'utiliser un schéma de patron</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de pull ou gilet à emmanchures et manches rapportées de différents types - de pull droit à emmanchures tombantes - de pull kimono à manches courtes ou longues <p><u>d'adapter les différents schémas de patrons connus aux mesures personnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - notion d'aisance en fonction <ul style="list-style-type: none"> * de la ligne * du modèle * du confort * de l'esthétique 	<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>d'assimiler, d'exploiter les différents montages du tricot main</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - à une aiguille - à deux aiguilles et une laine - à une aiguille et deux laines - au crochet -> mailles libres - tubulaire côtes 1/1 - tubulaire jersey <p><u>d'identifier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - maille endroit - maille envers <p><u>d'expérimenter le déroulement du tricot main</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - régularité <ul style="list-style-type: none"> * tension * lisières * pertes de mailles <p><u>d'expérimenter, d'exécuter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentations - diminutions <p><u>d'assimiler, d'exécuter les points de base</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mousse - jersey endroit et envers - côtes 1/1 - côtes 2/2 - côtes perlées 	<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>de réaliser (à titre indicatif)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - pull simple, classique ou mode - gilet - jupe <p>en application des différentes techniques</p> <p><u>de réaliser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - poupées - animaux simples - accessoires <ul style="list-style-type: none"> * bonnet * béret * écharpe

<p><u>d'identifier, d'utiliser les fiches techniques de détails et d'ensembles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - décoder les symboles - décoder les schémas - appliquer les instructions de travail <p><u>d'organiser son travail</u></p> <p>connaître et appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles d'O.S.T. - les règles d'hygiène - les règles de sécurité - les facteurs ergonomiques <p><u>de s'initier aux principes d'esthétique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - exploiter les rapports mode - mannequin - coloris 	<p><u>de calculer le rapport mesures-mailles-rangs sur base d'échantillon</u></p> <p>en fonction</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la technique du tricot - du point - de la matière utilisée <p>pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contour des pièces - la pente d'épaule - les encolures de base <ul style="list-style-type: none"> * en V * en arrondi <ul style="list-style-type: none"> - les emmanchures du vêtement - les emmanchures de manches <ul style="list-style-type: none"> * tombantes * rapportées * froncées * plissées <ul style="list-style-type: none"> - le bas des manches - le bord de finitions <p><u>de suivre</u></p> <p>les données du travail pour chaque pièce du vêtement à réaliser</p> <p><u>d'établir la liste d'approvisionnement des matières et fournitures</u></p>	<p><u>d'assimiler, d'exécuter différentes techniques de tricot</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - torsades - côtes plates - ajourés simples - jacquards incrustés <p><u>d'assimiler, d'expérimenter les techniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - du tubulaire - des points fantaisie <p><u>d'exécuter les achèvements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - bords de finitions d'encolure * ronds * en V - bas de manche froncée - pose d'un col simple <p><u>d'exécuter les bouffonnées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - horizontales - verticales <p><u>d'exécuter des poches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquées - gilet - kangourou <p><u>de réaliser des assemblages main</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - grafting - coutures invisibles <p><u>de personnaliser, d'agrémenter un vêtement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - points de broderie - remailage superposé <p><u>de fixer des épaulettes</u></p>
<p>Toutes les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier</p>		<p>Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (échantillonnage)</p>

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant devra être capable de réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de la technologie, des techniques d'exécution et de réalisation prévus au programme de l'unité de formation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la rapidité d'exécution, du fini et de la présentation du travail réalisé.

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) L.F.F.E.R.E. A. Date et signature (2) : 19.05.98
administrateur de l'U.F.

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)
Bonneterie ARTISANALE TRICOT main : Techniques d'exécution

CODE DE L'U.F. (3)	<u>526102011C1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>501</u>
--------------------	--------------------	----------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non :

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

**COMMUNAUTE FRANCAISE
MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION**

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

**UNITE DE FORMATION
TECHNIQUES D'EXECUTION**

**BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

FINALITES

1. Finalités terminales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- * concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant possédera et exploitera les capacités, aptitudes et attitudes indispensables à la réalisation de vêtements de qualité en Bonneterie artisanale - Tricot main en vue tant d'une insertion socioprofessionnelle que d'un usage personnel.

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

Appliquer à la réalisation de vêtements les techniques de base relatives à l'exécution de la Bonneterie artisanale et ce, en utilisant les outils de manière optimale.

2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation

BONNETERIE ARTISANALE - TRICOT MAIN : Techniques élémentaires

Attestation de réussite de la formation de tricot main de régime 2.

HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Tricot main	<i>CTPP</i>	<i>D</i>	92
Part d'autonomie		<i>P</i>	22
Total des périodes			114

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS

Pas de recommandations particulières.

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de coordonner les matières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - fils à tricoter - fils de garniture - mercerie - motifs d'application <p><u>d'adapter aiguilles et accessoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - en fonction * des matières * de la technique <p><u>d'identifier, d'utiliser les fiches techniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de détail et d'ensemble - appliquer les instructions de travail <p><u>d'organiser son travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître et appliquer * les règles d'O.S.T. * les règles d'hygiène * les règles de sécurité * les facteurs ergonomiques <p><u>d'appliquer les principes d'esthétique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner le modèle suivant * la mode, la silhouette, l'âge, l'usage et le budget - personnaliser un vêtement <p>Toutes les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier</p>	<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>d'identifier, d'assimiler, de reproduire les particularités des schémas de patrons</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - tracé d'emmanchures diverses pour pull et gilet <ul style="list-style-type: none"> o raglan o kimono o emmanchures « marteau » * notions d'obliques; de courbes * transposition de la tête de manche * notions de proportions * cotation des différents tracés - tracé de la veste à emmanchures rapportées * notions d'aisance <p><u>d'adapter les différents schémas de patrons connus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - aux mesures personnelles - aux tendances de la mode * critères - d'aisance - d'esthétique <p><u>de calculer tout vêtement sur base d'échantillon</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - rapport mesures-maillages-rangs * selon matière et technique - notions d'augmentations et de diminutions * inclinaison d'obliques * arcs de courbes <p><u>d'élaborer la marche à suivre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - données du travail pour chaque pièce du vêtement à réaliser <p><u>d'établir la liste d'approvisionnement des matières et fournitures</u></p>	<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>d'assimiler, d'appliquer les techniques du tricot</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - jacquard - dessins à jetés - points de dentelle - dessins en côtes anglaises <p><u>d'assimiler, de sélectionner, d'appliquer les systèmes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de montage du tricot - d'augmentations et de diminutions de mailles - de mise en attente de mailles - d'arrêt du tricot * approprié à chaque technique de tricotage <p><u>de prévoir, de calculer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la disposition et l'emplacement du ou des dessins - le calcul des raccords <p><u>d'exécuter des poches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - verticales - obliques <p><u>d'exécuter les achèvements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'encolure de formes diverses * bords * pose de cols - systèmes de fermeture * patte polo * pose de la fermeture à glissière <p><u>d'exécuter l'assemblage main de tout vêtement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - tenant compte des acquis de base - des raccords * dessins * coloris 	<p>ETRE CAPABLE</p> <p><u>d'exécuter</u> (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - pull - gilet - veste - jupe - chaussettes - gants - accessoires <p>en application des différentes techniques contenues dans l'U.F.</p>

<p><u>de personnaliser, d'agrémenter un vêtement</u> - en fonction de la mode, d'une inspiration de bon goût * application de motifs, de matières différentes * broderies, remaillage etc...</p>	<p>Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (échantillonnage)</p>	
--	--	--

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'appliquer à la réalisation de vêtements les techniques de base relatives à l'exécution de la Bonneterie artisanale - Tricot main et ce, en utilisant les outils de façon optimale.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de l'originalité, de la conformité, de la créativité, du soin et de la précision dans le travail réalisé

BONNETERIE ARTISANALE TRICOT MAIN

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

Code de l'unité de formation : (3)	526100 01201	Code du domaine de formation : (4)	501
------------------------------------	--------------	------------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Code U

Z

11.1. Etudiant : (2).....6..... périodes

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

Dénomination des cours	Classement (2)	Code U (2)	Nombre de périodes	
			- par étudiant - (1)	- par groupe d'étudiants (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section. Epreuve intégrée de la section : Bonneterie artisanale - Tricot main	CTPP	Y	6	

Total des périodes :

6

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Alis Joronell
25.06.98 *Lejeune*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière

 A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 17 SEP. 1998

Signature :

- (1) Biffer la mention inutile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

**COMMUNAUTE FRANCAISE
MINISTERE DE D'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :

**BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE QUALIFICATION

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE QUALIFICATION

1. FINALITES

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à rendre l'étudiant capable de faire la preuve qu'il a acquis et qu'il maîtrise les connaissances et les techniques indispensables propres à la fonction d'agent d'exécution en Bonneterie artisanale - tricot main.

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION
BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE QUALIFICATION

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Sans objet.

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE QUALIFICATION

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE QUALIFICATION

4. PROGRAMME

4.1. de l'étudiant :

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION ET REALISATION
Etre capable d'identifier, d'approprier le vocabulaire spécifique aux notions connues et aux techniques exploitées		
<p>ETRE CAPABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser l'utilisation des outils, matières et fiches techniques - d'appliquer les règles de travail inhérentes à la réalisation du projet. 	<p>ETRE CAPABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser l'échantillon de base <ul style="list-style-type: none"> * mailles * rangs * motifs - d'adapter le schéma du patron aux mesures prévues. 	<p>ETRE CAPABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'exploiter les techniques acquises dans les unités de formation « Bonneterie artisanale : Tricot main » - de réaliser une pièce technique avec <ul style="list-style-type: none"> * montage * augmentations et diminutions * point de fantaisie * finition en V et/ou en arrondi * assemblage.

4.2. du chargé de cours :

Superviser la préparation des exercices et la réalisation du travail.

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE QUALIFICATION

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de ^{réussite} ✓, l'étudiant démontrera en réalisant une pièce technique qu'il sait mettre en oeuvre les techniques et technologies spécifiques du tricot main.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de l'originalité, de la conformité, de la créativité, du soin et de la précision dans le travail réalisé.

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
BONNETERIE ARTISANALE
TRICOT MAIN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE QUALIFICATION

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.